

# **RAPPORT**

---

# **DU CONSEIL DE LA FAO**

**Cent soixante-troisième session**  
**Rome, 2-6 décembre 2019**

---



## CONSEIL

(À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019)

*Président indépendant du Conseil de la FAO: M. Khalid Mehboob*

Afghanistan <sup>1</sup>	Belgique <sup>3</sup>	Fédération de Russie <sup>2,17</sup>	Nicaragua <sup>2</sup>
Afrique du Sud <sup>1</sup>	Brésil <sup>3</sup>	Finlande <sup>1</sup>	Ouganda <sup>3</sup>
Algérie <sup>1</sup>	Burkina Faso <sup>3</sup>	France <sup>3,14</sup>	Pakistan <sup>1</sup>
Allemagne <sup>8</sup>	Cabo Verde <sup>1</sup>	Guinée <sup>3</sup>	Pérou <sup>10</sup>
Andorre <sup>6</sup>	Cameroun <sup>1</sup>	Guinée équatoriale <sup>2</sup>	Philippines <sup>2,11</sup>
Angola <sup>3</sup>	Canada <sup>3</sup>	Inde <sup>1</sup>	Qatar <sup>3</sup>
Arabie saoudite <sup>1</sup>	Chine <sup>2</sup>	Japon <sup>2</sup>	République de Corée <sup>2</sup>
Argentine <sup>3</sup>	Congo <sup>2</sup>	Jordanie <sup>2</sup>	République dominicaine <sup>4</sup>
Australie <sup>1</sup>	Costa Rica <sup>3</sup>	Koweït <sup>3,15</sup>	Royaume-Uni <sup>16</sup>
Autriche <sup>3,13</sup>	Égypte <sup>1</sup>	Malaisie <sup>5</sup>	Soudan du Sud <sup>4</sup>
Azerbaïdjan <sup>7</sup>	Équateur <sup>1</sup>	Mexique <sup>3</sup>	Sri Lanka <sup>2</sup>
Bahamas <sup>3</sup>	États-Unis d'Amérique <sup>3</sup>	Monaco <sup>9</sup>	Viet Nam <sup>2,12</sup>
			Zimbabwe <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Mandat: de la fin de la quarantième session de la Conférence (juillet 2017) au 30 juin 2020

<sup>2</sup> Mandat: du 1<sup>er</sup> juillet 2018 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (2021)

<sup>3</sup> Mandat: de la fin de la quarante et unième session de la Conférence (juin 2019) au 30 juin 2022

<sup>4</sup> Mandat: de la fin de la quarante et unième session de la Conférence (juin 2019) à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (juillet 2021)

<sup>5</sup> La Malaisie a remplacé la Thaïlande du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2020

<sup>6</sup> L'Andorre a remplacé la Macédoine du Nord du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (juillet 2021)

<sup>7</sup> L'Azerbaïdjan a remplacé l'Estonie du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (juillet 2021)

<sup>8</sup> L'Allemagne a remplacé l'Italie du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020

<sup>9</sup> Monaco a remplacé la Bulgarie du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020

<sup>10</sup> Le Pérou a remplacé le Chili de la fin de la quarante et unième session de la Conférence (2019) à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (juillet 2021)

<sup>11</sup> Le Myanmar remplacera les Philippines du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (2021)

<sup>12</sup> L'Indonésie remplacera le Viet Nam du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (juillet 2021)

<sup>13</sup> Israël remplacera l'Autriche du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2022

<sup>14</sup> L'Italie remplacera la France du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2022

<sup>15</sup> Le Soudan remplacera le Koweït du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 30 juin 2022

<sup>16</sup> Le Royaume-Uni a remplacé l'Espagne du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020

<sup>17</sup> L'Espagne remplacera la Fédération de Russie du 1<sup>er</sup> juillet 2020 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (juillet 2021)

## CONSEIL

(À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020)

*Président indépendant du Conseil de la FAO: M. Khalid Mehboob*

Afghanistan <sup>1</sup>	Brésil <sup>3</sup>	Fédération de Russie <sup>2,17</sup>	Nicaragua <sup>2</sup>
Afrique du Sud <sup>1</sup>	Burkina Faso <sup>3</sup>	Finlande <sup>1</sup>	Ouganda <sup>3</sup>
Algérie <sup>1</sup>	Cabo Verde <sup>1</sup>	France <sup>3,14</sup>	Pakistan <sup>1</sup>
Allemagne <sup>8</sup>	Cameroun <sup>1</sup>	Guinée <sup>3</sup>	Pérou <sup>10</sup>
Andorre <sup>6</sup>	Canada <sup>3</sup>	Guinée équatoriale <sup>2</sup>	Philippines <sup>2,11</sup>
Angola <sup>3</sup>	Chine <sup>2</sup>	Inde <sup>1</sup>	Qatar <sup>3</sup>
Arabie saoudite <sup>1</sup>	Congo <sup>2</sup>	Japon <sup>2</sup>	République de Corée <sup>2</sup>
Argentine <sup>3</sup>	Costa Rica <sup>3</sup>	Jordanie <sup>2</sup>	République dominicaine <sup>4</sup>
Australie <sup>1</sup>	Égypte <sup>1</sup>	Koweït <sup>3,15</sup>	Royaume-Uni <sup>16</sup>
Autriche <sup>3,13</sup>	Équateur <sup>1</sup>	Malaisie <sup>5</sup>	Soudan du Sud <sup>4</sup>
Azerbaïdjan <sup>7</sup>	Espagne <sup>12</sup>	Mexique <sup>3</sup>	Sri Lanka <sup>2</sup>
Bahamas <sup>3</sup>	États-Unis d'Amérique <sup>3</sup>	Monaco <sup>9</sup>	Zimbabwe <sup>3</sup>
Belgique <sup>3</sup>			

<sup>1</sup> Mandat: du 1<sup>er</sup> juillet 2020 à la fin de la quarante-troisième session de la Conférence (2023)

<sup>2</sup> Mandat: du 1<sup>er</sup> juillet 2018 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (2021)

<sup>3</sup> Mandat: de la fin de la quarante et unième session de la Conférence (juin 2019) au 30 juin 2022

<sup>4</sup> Mandat: de la fin de la quarante et unième session de la Conférence (juin 2019) à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (juillet 2021)

<sup>5</sup> L'Andorre a remplacé la Macédoine du Nord du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (juillet 2021)

<sup>6</sup> L'Azerbaïdjan a remplacé l'Estonie du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (juillet 2021)

<sup>7</sup> Israël remplacera l'Autriche du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2022

<sup>8</sup> L'Italie remplacera la France 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2022

<sup>9</sup> Le Soudan remplacera le Koweït du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 30 juin 2022

<sup>10</sup> Le Myanmar remplacera les Philippines du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (2021)

<sup>11</sup> Le Pérou a remplacé le Chili de la fin de la quarante et unième session de la Conférence (2019) à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence (juillet 2021)

<sup>12</sup> L'Espagne remplacera la Fédération de Russie du 1<sup>er</sup> juillet 2020 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence

<sup>13</sup> La Malaisie remplacera la Thaïlande du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la fin de la quarante-troisième session de la Conférence

<sup>14</sup> L'Indonésie remplacera le Viet Nam du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la fin de la quarante-deuxième session de la Conférence

CL 163/REP

# **RAPPORT**

---

# **DU CONSEIL DE LA FAO**

**Cent soixante-troisième session**  
**Rome, 2-6 décembre 2019**

---

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

© FAO, 2019

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

---

## Table des matières

---

	Paragrapes
<b>Questions de procédure .....</b>	<b>1-5</b>
Questions liminaires.....	1
Déclaration du Directeur général .....	2
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier.....	3
Élection des trois vice-présidents et nomination du président et des membres du Comité de rédaction.....	4-5
<b>Programme de travail et budget .....</b>	<b>6-8</b>
Ajustements à apporter au Programme de travail et budget.....	6-8
<b>Rapports des comités du Conseil .....</b>	<b>9-14</b>
Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent vingt-septième session) et du Comité financier (cent soixante-dix-huitième session) (novembre 2019).....	9
Rapport de la cent vingt-septième session du Comité du Programme (4-8 novembre 2019) .....	10
Rapports des cent soixante-seizième (20-22 mai 2019), cent soixante-dix-septième (30-31 octobre 2019) et cent soixante-dix-huitième (4-8 novembre 2019) sessions du Comité financier .....	11
<i>Comptes vérifiés de la FAO 2018 – Projet de résolution de la Conférence</i>	
Rapport de la cent neuvième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (21-22 octobre 2019).....	12-14
<b>Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.....</b>	<b>15</b>
Rapport de la quarante-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (14-18 octobre 2019) .....	15
<b>Questions relatives à la gouvernance .....</b>	<b>16-17</b>
Programme de travail pluriannuel du Conseil 2020-2023 .....	16
Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent soixante et unième session (8-12 avril 2019) .....	17
<b>Autres questions .....</b>	<b>18-29</b>
Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO .....	18
Méthodes de travail du Conseil .....	19
Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM .....	20
Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2018 .....	21-22
Calendrier 2019-2021 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales .....	23
Ordre du jour provisoire de la cent soixante-quatrième session du Conseil (8-12 juin 2020) .....	24
Nomination d'un représentant de la Conférence de la FAO au Comité des pensions du personnel .....	25
Nomination du Directeur général adjoint .....	26-27
Déclaration d'un représentant des associations du personnel de la FAO .....	28
Compte rendu de la visite de terrain effectuée en Turquie et en Géorgie par des hauts fonctionnaires des représentations permanentes sises à Rome (22-29 septembre 2019) .....	29

## **ANNEXES**

- A** **Ordre du jour de la cent soixante-troisième session du Conseil**
- B** **Liste des documents**
- C** **Projet de résolution de la Conférence: Comptes vérifiés de la FAO 2018**
- D** **Calendrier 2019-2021 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales**

## Questions de procédure

### Questions liminaires

1. La cent soixante-troisième session du Conseil s'est tenue à Rome du 2 au 6 décembre 2019 sous la présidence de M. Khalid Mehboob, Président indépendant du Conseil.

### Déclaration du Directeur général<sup>1</sup>

2. M. Qu Dongyu, Directeur général, a prononcé un discours à l'adresse du Conseil.

### Adoption de l'ordre du jour et du calendrier<sup>2</sup>

3. Le Conseil a pris note de la Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote présentée par l'Union européenne et a adopté l'ordre du jour et le calendrier de la session (tels que modifiés). L'ordre du jour est reproduit à l'*annexe A* au présent rapport.

### Élection des trois vice-présidents et nomination du président et des membres du Comité de rédaction<sup>3</sup>

4. Le Conseil a élu les trois vice-présidents suivants pour sa session: M<sup>me</sup> Clémentine Ananga Messina (Cameroun), M. Hisham Mohamed Badr (Égypte) et M<sup>me</sup> Marie-Therese Sarch (Royaume-Uni).

5. Le Conseil a élu M<sup>me</sup> Delphine Borione (France) présidente du Comité de rédaction, lequel est composé des membres suivants: Afghanistan, Angola, Argentine, Australie, Canada, Égypte, Fédération de Russie, Finlande, France, Inde, Japon, République dominicaine, Viet Nam et Zimbabwe.

## Programme de travail et budget

### Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021<sup>4</sup>

6. Le Conseil a approuvé les rapports présentés par le Comité du Programme, le Comité financier et leur Réunion conjointe sur la question des ajustements à apporter au Programme de travail et budget (PTB) 2020-2021.

7. Le Conseil:

- a) a accueilli favorablement le document faisant état des indications et décisions de la Conférence ainsi que des premiers ajustements proposés par le Directeur général;
- b) a constaté avec satisfaction que les propositions d'ajustements s'inscrivaient dans les limites du montant budgétaire global approuvé (soit 1 005,6 millions d'USD), grâce à des gains d'efficacité et à des économies, et sans que cela ait un effet négatif sur l'exécution du programme de travail établi, conformément à la résolution 13/2019;
- c) a insisté sur l'importance que revêt le multilinguisme à la FAO et a souligné qu'il était important de préserver l'intégrité des capacités des services linguistiques dans le PTB 2020-2021, y compris en ce qui concerne la traduction des publications phares et d'autres publications importantes;
- d) a rappelé les indications données à sa cent soixante et unième session, selon lesquelles il fallait tenir compte des priorités de tous les pays, y compris des pays à revenu intermédiaire et des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure;

<sup>1</sup> CL 163/PV/1; CL 163/PV/7.

<sup>2</sup> CL 163/1; CL 163/INF/1; CL 163/INF/3; CL 163/PV/1; CL 163/PV/7.

<sup>3</sup> CL 163/PV/1; CL 163/PV/7.

<sup>4</sup> CL 163/3; CL 163/3 notes d'information 1et 2; CL 163/3 annexes web 2 à 7; CL 163/4, par. 5; CL 163/5, par. 12-13; CL 163/6, par. 6; CL 163/PV/1; CL 163/PV/2; CL 163/PV/7.

- e) s'est félicité que des ressources supplémentaires soient allouées aux travaux de la FAO sur la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et sur le programme mixte OMS/FAO d'avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments, afin de combler le retard pris sur ces travaux, et que des ressources soient consacrées à l'intégration de la biodiversité; a demandé que toutes les ressources supplémentaires soient incorporées au programme en cours;
  - f) a déclaré attendre avec intérêt un financement suffisant du Bureau de l'Inspecteur général, dans la limite des ressources disponibles;
  - g) s'agissant des activités de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens, s'est félicité de la décision d'inclure un indicateur du cadre de résultats du Plan d'action mondial tripartite dans le cadre de résultats stratégiques de la FAO;
  - h) a accueilli favorablement l'instauration du Comité des femmes et du Comité de la jeunesse, en tant que plateformes d'échanges et de communication;
  - i) s'est félicité de la proposition de créer un Bureau de l'innovation, un Bureau des petits États insulaires en développement (PEID), des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement sans littoral et un Groupe transversal sur la biodiversité; et, sous réserve que leur dotation en personnel n'ait pas d'incidence négative sur les capacités des unités techniques, a approuvé la création de ces bureaux et de ce groupe;
  - j) a approuvé la structure organisationnelle actualisée (CL 163/3, annexe 1) et la dotation en effectifs révisée (CL 163/3, annexe web 5);
8. Le Conseil a approuvé la répartition révisée des ouvertures de crédits nettes entre les chapitres budgétaires, telle qu'elle figure au tableau 3 du document CL 163/3.

## **Rapports des comités du Conseil**

### **Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent vingt-septième session) et du Comité financier (cent soixante-dix-huitième session) (novembre 2019)<sup>5</sup>**

9. Le Conseil a approuvé le rapport de la Réunion conjointe et:
- a) a pris note des conclusions du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) et de la Réunion conjointe en ce qui concerne l'emploi des soldes inutilisés et, par suite, a demandé au Secrétariat de présenter un document à ce sujet au Conseil et à ses comités en vue d'étayer leurs débats de fond; ce document tiendra compte de la nécessité de ne pas aller à l'encontre de la règle établie à l'article 4.2 du Règlement financier, ni d'autres dispositions applicables du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation, ainsi que de l'usage établi au sein du système des Nations Unies et d'autres entités pertinentes;
  - b) s'est déclaré satisfait des progrès accomplis et a préconisé de poursuivre le travail au niveau des politiques, des processus et des mesures de tolérance zéro mises en place par l'Organisation en matière de prévention du harcèlement, du harcèlement sexuel et de l'abus de pouvoir, ainsi que de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels; a dit attendre avec intérêt un indicateur de performance clé plus solide pour le cadre de résultats 2020-2021, une enquête de satisfaction auprès de toutes les catégories de personnel de la FAO et une analyse de la valeur ajoutée que constituerait pour les trois organismes ayant leur siège à Rome la mise à disposition de compétences communes spécialisées en matière d'enquête sur les allégations de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus sexuels;
  - c) a dit attendre avec intérêt la poursuite des discussions concernant la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome dans le contexte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, ainsi que des avancées en termes de renforcement

<sup>5</sup> CL 163/6; CL 163/6 Information Note 1; CL 163/12; JM 2019.2/3; CL 163/PV/2; CL 163/PV/3; CL 163/PV/7.



des partenariats et de collaboration, notamment dans les domaines stratégique, administratif et financier; a demandé à la FAO, en collaboration avec le PAM et le FIDA, de fournir une première évaluation de la possibilité de regrouper des fonctions administratives et de renforcer leur collaboration dans le cadre de certaines fonctions de contrôle; cette évaluation serait présentée pour examen aux sessions du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration PAM, prévues à la fin de 2020;

- d) a accueilli favorablement les informations supplémentaires concernant l'Initiative Main dans la main, a pris note des attentes dans ce domaine, notamment pour éviter que de nouvelles obligations financières pèsent sur l'Organisation; s'est félicité de l'utilisation prévue de ces informations afin d'accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier les ODD 1 et 2, et a dit attendre avec intérêt que l'Initiative continue à être développée et que tous les pays, y compris les pays à revenu intermédiaire, en bénéficient;
- e) reconnait le rôle actif essentiel des organismes ayant leur siège à Rome dans la préparation du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires, sous la direction du Secrétaire général de l'ONU, le Conseil a également mis l'accent sur la nécessité pour les Membres de la FAO d'être, dès le départ, pleinement impliqués dans les préparatifs du Sommet.

### **Rapport de la cent vingt-septième session du Comité du Programme (4-8 novembre 2019)<sup>6</sup>**

10. Le Conseil a approuvé le rapport du Comité du Programme et:

- a) a souscrit aux recommandations issues de l'Évaluation du cadre de résultats stratégiques de la FAO, en notant en particulier qu'il était nécessaire:
  - i. d'avoir une stratégie de l'Organisation alignée sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement;
  - ii. de renforcer les activités des bureaux décentralisés à condition que les capacités techniques au Siège n'en pâtissent pas;
  - iii. de mettre en place un processus inclusif aux fins de l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique (y compris d'indicateurs de résultats) qui prévoit des consultations auxquelles participent les Membres siégeant dans les organes directeurs de la FAO, des consultations ponctuelles et des consultations internes approfondies à tous les échelons;et a pris note des informations supplémentaires communiquées dans le document CL 163/4 – Notes d'information 1 et 2;
- b) a réservé un accueil favorable à l'Évaluation de la stratégie de la FAO en matière de partenariats avec le secteur privé et a encouragé l'Organisation à élaborer une nouvelle conception des partenariats avec le secteur privé et à intégrer davantage ces partenariats dans ses activités, en soulignant qu'il fallait trouver un équilibre entre les processus menés avec toute la diligence et la rigueur voulues, en particulier les processus relatifs aux conflits d'intérêts, et les moyens facilitant les partenariats transparents et la coopération à cet égard;
- c) s'est félicité des progrès accomplis dans l'actualisation de la stratégie de l'Organisation relative à la parité hommes-femmes, a reconnu qu'il importait de l'aligner sur les cadres internationaux et a dit attendre avec intérêt le Plan d'action de la FAO pour l'égalité des sexes qui devrait être élaboré en 2020;
- d) a accueilli avec satisfaction la version actualisée de la Stratégie et de la vision de la FAO relatives à ses activités en matière de nutrition et, en ce qui concerne l'introduction d'un nouveau concept d'«alimentation saine et durable», a rappelé la terminologie utilisée au sein du système des Nations Unies, notamment lors de la deuxième Conférence

<sup>6</sup> CL 163/4; CL 163/4 Notes d'information 1 et 2; CL 163/11 Rev.1; CL 163/13 Rev.1; CL 163/PV/4; CL 163/PV/7.

- internationale sur la nutrition organisée conjointement par la FAO et l’OMS, et a souligné qu’il fallait employer le vocabulaire en usage dans les autres organisations du système;
- e) s’est félicité du rapport d’activité sur la mise en œuvre du Plan d’action contre la résistance aux antimicrobiens, a souligné l’importance du portefeuille d’activités de l’Organisation dans ce domaine, ainsi que la responsabilité partagée de celle-ci dans la promotion d’une utilisation prudente et appropriée des antimicrobiens dans les secteurs de l’environnement et de l’agriculture, et a dit apprécier la coopération de la FAO avec l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l’Organisation mondiale de la santé animale (OIE) au sein du Secrétariat conjoint de l’alliance tripartite;
  - f) a demandé que l’état d’avancement des progrès accomplis dans l’éradication de la peste des petits ruminants soit examiné par le Comité du Programme à la session de mai 2020;
  - g) s’est félicité du processus de consultation inclusif mené, conformément à la demande formulée par la Conférence de la FAO à sa quarante et unième session, et a adopté la Stratégie de la FAO relative à l’intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l’agriculture;
  - h) s’est félicité du processus de consultation inclusif mené, conformément à la demande formulée par la Conférence de la FAO à sa quarante et unième session, et a approuvé la version révisée du document en évolution continue intitulé *Les 10 éléments de l’agroécologie* (CL 163/13 Rev.1);
  - i) a pris note du document CL 163/3 – Note d’information 2 sur les contributions volontaires détaillées par composante programmatique et par zone géographique, et a demandé à être tenu régulièrement informé sur cette question.

**Rapports des cent soixante-seizième (20-22 mai 2019),  
cent soixante-dix-septième (30-31 octobre 2019) et cent soixante-dix-huitième  
(4-8 novembre 2019) sessions du Comité financier<sup>7</sup>**

11. Le Conseil a approuvé les rapports des cent soixante-seizième, cent soixante-dix-septième et cent soixante-dix-huitième sessions du Comité financier. En particulier, le Conseil:
- a) après avoir pris note de la situation financière de l’Organisation, a demandé instamment à tous les États Membres de régler ponctuellement et intégralement leurs contributions mises en recouvrement;
  - b) a recommandé que soit présenté à la Conférence, pour adoption, le projet de résolution relatif aux comptes vérifiés de l’Organisation pour 2018 figurant au paragraphe 11 du document CL 163/5;
  - c) s’est félicité de l’engagement pris par la Direction de la FAO de revoir la gestion des ressources humaines au sein de l’Organisation et de rehausser le moral des membres du personnel; et a demandé instamment que des efforts accrus soient faits, en particulier concernant la délégation de pouvoirs, la réduction du taux de vacance de postes ainsi que l’amélioration de l’équilibre géographique et de la parité hommes-femmes, notamment aux postes de rang supérieur, tout en veillant à ce que le mérite demeure le critère de sélection premier et à ce qu’il y ait davantage de transparence dans les procédures de recrutement; a souligné que le Bureau des ressources humaines devait être géré de manière professionnelle et être doté des compétences nécessaires; et a dit attendre avec intérêt l’achèvement de l’enquête de satisfaction du personnel menée en 2019 auprès de tous les employés de la FAO ainsi que l’élaboration d’un plan d’action en matière de ressources humaines assorti d’échéances à respecter et de résultats à atteindre pour améliorer la gestion dans ce domaine;
  - d) a pris note du complément d’information fourni sur le Programme de coopération technique (PCT); s’est réjoui qu’il ait été confirmé que les crédits ouverts au titre du PCT pour 2016-2017 seraient intégralement utilisés d’ici au 31 décembre 2019; et a indiqué qu’il comptait recevoir régulièrement des informations concernant la mise en œuvre du

<sup>7</sup> CL 163/5; CL 163/5 Information Note 1; CL 163/9; CL 163/10; C 2021/5 A; C 2021/5 B; CL 163/LIM/2; CL 163/PV/4; CL 163/PV/7.

- PCT et les résultats correspondants dans les futurs rapports sur la situation financière de l'Organisation présentés au Comité financier;
- e) s'est félicité de la perspective d'examiner l'évaluation approfondie du PCT qui lui sera présentée en 2020 par l'intermédiaire du Comité financier et du Comité du Programme;
  - f) a approuvé les indications que le Comité avait données sur les questions relatives au contrôle, notamment en ce qui concernait les progrès notables accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Comité de vérification et du Commissaire aux comptes et a demandé à la Direction d'appliquer les recommandations auxquelles il n'avait pas encore été donné suite et qui actuellement restent toujours à appliquer;
  - g) a souligné l'importance de l'indépendance du Bureau de l'Inspecteur général; a accueilli avec satisfaction les progrès réalisés en vue du recrutement d'un nouvel Inspecteur général; a noté qu'il convenait d'assurer un financement suffisant de ce Bureau, dans la limite des crédits ouverts au titre du Programme de travail et budget, pour répondre à la charge de travail accrue; et a dit attendre avec intérêt d'examiner la Charte révisée du Bureau.

### **Rapport de la cent neuvième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (21-22 octobre 2019)<sup>8</sup>**

12. Le Conseil a approuvé le *Rapport de la cent neuvième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques*, en particulier les recommandations portant sur les «Dispositions relatives aux procédures de vote (article XII, paragraphe 10, du Règlement général de l'Organisation)», et, à cet égard, attend avec intérêt:

- a) une étude comparative sur les règles et les pratiques optimales adoptées dans le système des Nations Unies et dans d'autres organismes pertinents;
- b) des consultations entre le Président indépendant du Conseil et les groupes régionaux;
- c) un réexamen en son sein de ces questions une fois qu'elles auront été traitées par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques et, le cas échéant, par d'autres comités.

13. Le Conseil a félicité la Sous-Division droit et développement pour ses travaux et activités, notamment les initiatives de collaboration avec d'autres organisations et partenaires internationaux, et a souligné qu'il importait de communiquer des informations sur ces travaux et ces activités aux Membres, aux organes directeurs et à d'autres instances.

14. Le Conseil a pris note des réflexions du Comité des questions constitutionnelles et juridiques sur l'emploi des soldes inutilisés, qui est développé à l'alinéa a du paragraphe 9 ci-avant, et a souligné le rôle important du Comité dans l'approfondissement de ces réflexions.

### **Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

#### **Rapport de la quarante-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (14-18 octobre 2019)<sup>9</sup>**

15. Le Conseil a approuvé le rapport de la quarante-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), et:

- a) a rappelé le défi qu'il fallait relever pour parvenir à éliminer la faim d'ici à 2030, alors que 820 millions de personnes (soit environ une personne sur neuf dans le monde) souffrent encore de la faim aujourd'hui et que ce problème s'est aggravé au cours des dernières années;
- b) a réaffirmé l'engagement qui est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de ne laisser personne à l'écart, en prenant des mesures plus concrètes

<sup>8</sup> CL 163/2; CL 163/PV/5; CL 163/PV/7.

<sup>9</sup> C 2021/19; CL 163/PV/5; CL 163/PV/6; CL 163/PV/7.

- pour aider les personnes en situation de vulnérabilité ainsi que les pays les plus vulnérables et en s'adressant d'abord aux plus démunis;
- c) a pris note des recommandations du rapport, a souligné l'importance d'un certain nombre de considérations (sécurité sanitaire des aliments, agroécologie et autres approches novatrices, élimination de la pauvreté, égalité entre les sexes, jeunes, données, inégalités, entre autres) s'agissant d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition et a pris note du caractère volontaire des recommandations découlant du processus de convergence des politiques;
  - d) a approuvé le Programme de travail pluriannuel pour 2020-2023, dont les axes de travail thématiques prioritaires définissent un cadre global susceptible d'accélérer les progrès vers la réalisation des cibles de l'ODD 2 d'ici à 2030, et a pris note de la note de bas de page relative à ce point dans le rapport du Comité<sup>10</sup>;
  - e) a insisté sur l'importance de l'exécution efficace du Programme de travail pluriannuel, qui sera conditionnée par la mobilisation de ressources humaines et financières suffisantes, en prenant en compte une charge de travail supportable, et a demandé qu'une stratégie solide de mobilisation de ressources soit mise en place à cet égard;
  - f) a rappelé que le CSA constituait la principale plateforme internationale et intergouvernementale inclusive et qu'il regroupait un large éventail de parties prenantes ayant pris l'engagement de partager la responsabilité de la prise en compte des produits du CSA;
  - g) a invité à examiner la participation du CSA à la préparation du sommet mondial qu'il est prévu d'organiser sur les systèmes alimentaires;
  - h) a pris note du besoin d'assurer un équilibre optimal entre les tables rondes du CSA et les débats en séance plénière, ainsi que des méthodes de travail améliorées, transparentes et efficaces, y compris la fourniture de produits et de services multilingues utiles.

## **Questions relatives à la gouvernance**

### **Programme de travail pluriannuel du Conseil 2020-2023<sup>11</sup>**

16. Le Conseil a examiné et approuvé son programme de travail pluriannuel pour 2020-2023.

### **Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent soixante et unième session (8-12 avril 2019)<sup>12</sup>**

17. Le Conseil a pris note de l'état d'avancement de la suite donnée aux décisions prises à cent soixante et unième session (8-12 avril 2019).

## **Autres questions**

### **Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO<sup>13</sup>**

18. Les thèmes ci-après ont été présentés au Conseil pour information seulement:
- a) quatorzième Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (2-13 septembre 2019, Inde);
  - b) 2021, Année internationale de l'élimination du travail des enfants;
  - c) éléments nouveaux qui se sont fait jour dans les processus intergouvernementaux de suivi et d'établissement de rapports concernant les objectifs de développement durable (ODD) et perspectives de travail de la FAO;

<sup>10</sup> [C 2021/19](#).

<sup>11</sup> CL 163/14; CL 163/PV/6; CL 163/PV/7.

<sup>12</sup> CL 163/LIM/3; CL 163/PV/6; CL 163/PV/7.

<sup>13</sup> CL 163/INF/4; CL 163/PV/3; CL 163/PV/4; CL 163/PV/7.

- d) *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019*, qui traite des ralentissements et des fléchissements économiques ayant une incidence sur la faim.

### Méthodes de travail du Conseil<sup>14</sup>

19. Le Conseil a pris note de l'amélioration récente de ses méthodes de travail, ainsi que des recommandations formulées par les Membres en vue d'apporter des améliorations supplémentaires à l'avenir.

### Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM<sup>15</sup>

20. En vertu de la Résolution 7/2011 du 2 juillet 2011, le Conseil a élu six membres du Conseil d'administration du PAM pour un mandat de trois ans (du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022) selon la répartition ci-après:

- Liste A: Angola et Somalie<sup>16</sup>
- Liste B: Arabie saoudite
- Liste C: Argentine<sup>17</sup>
- Liste D: Allemagne et Canada

### Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2018<sup>18</sup>

21. Le Conseil a accueilli favorablement et a approuvé le *Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2018* adressé au Conseil économique et social des Nations Unies et au Conseil de la FAO.

22. Plus particulièrement, le Conseil:

- a) a pris acte des résultats que le PAM a obtenus dans l'exécution de son programme au regard de ses objectifs stratégiques, comme en témoignent les réalisations par priorité de gestion;
- b) s'est dit conscient de l'engagement du personnel du PAM sur le terrain, où il travaille dans des conditions difficiles pour traiter un nombre sans précédent d'urgences de niveau 2 (L2) et de niveau 3 (L3), dont des crises prolongées;
- c) a salué les efforts en cours pour la mise œuvre de la feuille de route intégrée, y compris le Plan stratégique pour 2017-2021, la planification stratégique par pays, ainsi que l'examen du cadre de financement et le Cadre de résultats institutionnels révisé, qui mettent la stratégie du PAM absolument en phase avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses principes;
- d) s'est félicité de la participation du PAM à des activités de partenariat et de coordination, en particulier de son engagement aux côtés de partenaires en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), notamment les ODD 1 et 2.

<sup>14</sup> CL 163/INF/5; CL 163/PV/6; CL 163/PV/7.

<sup>15</sup> CL 163/7 Rev.1; CL 163/LIM/4; CL 163/PV/5; CL 163/PV/7.

<sup>16</sup> L'Angola et l'Afrique du Sud sont convenus de partager comme suit un siège soumis à l'élection du Conseil de la FAO: l'Angola siègera du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2021 et l'Afrique du Sud du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

<sup>17</sup> L'Argentine et la République dominicaine sont convenus de partager comme suit un siège soumis à l'élection du Conseil de la FAO: l'Argentine siègera du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, et la République dominicaine du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022.

<sup>18</sup> CL 163/8; CL 163/PV/5; CL 163/PV/7.

### **Calendrier 2019-2021 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales<sup>19</sup>**

23. Le Conseil a approuvé le calendrier 2019-2021 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales, tel qu'il figure à l'*annexe D* du présent rapport.

### **Ordre du jour provisoire de la cent soixante-quatrième session du Conseil (8-12 juin 2020)<sup>20</sup>**

24. Le Conseil a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa cent soixante-quatrième session (8-12 juin 2020), tel qu'il figure dans le document CL 163/INF/2.

### **Nomination d'un représentant de la Conférence de la FAO au Comité des pensions du personnel<sup>21</sup>**

25. Conformément à l'article 6, alinéa c, des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Conseil, au nom de la Conférence, a confirmé la nomination, au Comité des pensions du personnel, de M. Denis Cherednichenko, Représentant permanent suppléant de la Fédération de Russie auprès de la FAO, en qualité de membre, jusqu'au 31 décembre 2019, et en qualité de membre suppléant, du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2022, pour remplacer M. Anton Minaev jusqu'au terme de ses mandats.

### **Nomination du Directeur général adjoint<sup>22</sup>**

26. Le Directeur général a informé le Conseil de son intention de nommer une nouvelle Directrice générale adjointe en la personne de M<sup>me</sup> Elizabeth A. Bechdol.

27. Le Conseil a confirmé la nomination de M<sup>me</sup> Elizabeth A. Bechdol au poste de Directrice générale adjointe de la FAO.

### **Déclaration d'un représentant des associations du personnel de la FAO<sup>23</sup>**

28. M. Jakob Skoet, président de l'Association des fonctionnaires du cadre organique de la FAO a prononcé une déclaration au nom des associations du personnel de l'Organisation.

### **Compte rendu de la visite de terrain effectuée en Turquie et en Géorgie par des hauts fonctionnaires des représentations permanentes sises à Rome (22-29 septembre 2019)<sup>24</sup>**

29. Il a été rendu compte au Conseil de la visite de terrain effectuée en Turquie et en Géorgie par des hauts fonctionnaires des représentations permanentes sises à Rome (22-29 septembre 2019).

---

<sup>19</sup> CL 163/LIM/1; CL 163/PV/6; CL 163/PV/7.

<sup>20</sup> CL 163/INF/2; CL 163/PV/6; CL 163/PV/7.

<sup>21</sup> CL 163/LIM/6; CL 163/PV/6; CL 163/PV/7.

<sup>22</sup> CL 163/LIM/5; CL 163/PV/3; CL 163/PV/7.

<sup>23</sup> CL 163/PV/7.

<sup>24</sup> CL 163/PV/7.

---

## **Annexe A**

### **Ordre du jour**

---

#### **Questions de procédure**

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
2. Élection des trois vice-présidents et nomination du président et des membres du Comité de rédaction

#### **Programme de travail et budget**

3. Ajustements au Programme de travail et budget 2020-2021

#### **Rapports des comités du Conseil**

4. Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent vingt-septième session) et du Comité financier (cent soixante-dix-huitième session) (novembre 2019)
5. Rapport de la cent vingt-septième session du Comité du Programme (4-8 novembre 2019)
6. Rapports des cent soixante-seizième (20-22 mai 2019), cent soixante-dix-septième (30-31 octobre 2019) et cent soixante-dix-huitième (4-8 novembre 2019) sessions du Comité financier
  - 6.1 Comptes vérifiés – FAO 2018
  - 6.2 État des contributions et des arriérés
7. Rapport de la cent-neuvième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (21-23 octobre 2019)

#### **Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

8. Rapport de la quarante-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (14-18 octobre 2019)

#### **Questions relatives à la gouvernance**

9. Programme de travail pluriannuel du Conseil 2020-2023
10. Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent soixante et unième session (8-12 avril 2019)

#### **Autres questions**

11. Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
12. Méthodes de travail du Conseil
13. Programme alimentaire mondial:
  - 13.1 Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
  - 13.2 Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2018
14. Calendrier 2019-2021 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales

15. Ordre du jour provisoire de la cent soixante-quatrième session du Conseil (8-12 juin 2020)
16. Questions diverses
  - 16.1 Nomination d'un représentant de la Conférence de la FAO au Comité des pensions
  - 16.2 Nomination du Directeur général adjoint
  - 16.3 Déclaration d'un représentant des associations du personnel de la FAO



---

## Annexe B

### Liste des documents

---

CL 163/1	Ordre du jour provisoire
CL 163/2	Rapport de la cent neuvième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (21-22 octobre 2019)
CL 163/3	Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021
CL 163/3 Note d'information 1	Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021
CL 163/3 Note d'information 2	Contributions volontaires versées au cours des exercices biennaux 2014-2015, 2016-2017 et 2018-2019
CL 163/3-WA2	Annexe web 2: Estimations des augmentations de coûts – Mise à jour
CL 163/3-WA3	Annexe web 3: Cadre de résultats 2020-2021 – Objectifs stratégiques et fonctionnels
CL 163/3-WA4	Annexe web 4: Indicateurs et cibles relatifs aux produits 2020-2021
CL 163/3-WA5	Annexe web 5: Effectifs par classe et par unité administrative
CL 163/3-WA6	Annexe web 6: Ajustements apportés aux montants nets des crédits ouverts pour 2020-2021, par département et par bureau
CL 163/3-WA7	Annexe web 7: Montants nets des crédits ouverts et ressources extrabudgétaires pour 2020-2021, par chapitre et par région
CL 163/4	Rapport de la cent vingt-septième session du Comité du Programme (Rome, 4-8 novembre 2019)
CL 163/4 Note d'information 1	Processus de consultation en vue de l'élaboration du nouveau Cadre stratégique
CL 163/4 Note d'information 2	Stratégie de la FAO concernant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement
CL 163/5	Rapport de la cent soixante-dix-huitième session du Comité financier (4-8 novembre 2019)
CL 163/5 Note d'information 1	Programme de coopération technique (PCT)
CL 163/6	Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent vingt-septième session) et du Comité financier (cent soixante-dix-huitième session) (4 novembre 2019)
CL 163/6 Note d'information 1	L'initiative Main dans la main
CL 163/7 Rev.1	Composition du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial
CL 163/8	Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2018

---

CL 163/9	Rapport de la cent soixante-seizième session du Comité financier (20-22mai 2019)
CL 163/10	Rapport de la cent soixante-dix-septième session du Comité financier(30-31 octobre 2019)
CL 163/11 Rev.1	Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture
CL 163/12	Rapport annuel sur les politiques, procédures et mesures mises en place par l'Organisation en matière de prévention du harcèlement, du harcèlement sexuel et de l'abus de pouvoir, y compris les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès du personnel
CL 163/13 Rev.1	Les 10 éléments de l'agroécologie
CL 163/14	Programme de travail pluriannuel du Conseil2020-2023

**Série C 2021**

C 2021/5 A	Comptes vérifiés – FAO 2018
C 2021/5 B	Comptes vérifiés – FAO 2018 Partie B – Rapport du Commissaire aux comptes
C 2021/19	Rapport de la quarante-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome, 14-18 octobre 2019)

**Série CL 163/INF**

CL 163/INF/1	Calendrier provisoire
CL 163/INF/2	Ordre du jour provisoire de la cent soixante-quatrième session du Conseil (juin 2020)
CL 163/INF/3	Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote présentée par l'Union européenne et ses États membres
CL 163/INF/4	Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
CL 163/INF/5	Note sur les méthodes de travail du Conseil

**Série CL 163/LIM**

CL 163/LIM/1	Calendrier 2019-2021 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
CL 163/LIM/2	État des contributions courantes et des arriérés au 28 novembre 2019
CL 163/LIM/3	Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent soixante et unième session (8-12 avril 2019)
CL 163/LIM/4	Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
CL 163/LIM/5	Nomination du Directeur général adjoint
CL 163/LIM/6	Nomination des représentants de la Conférence de la FAO au Comité des pensions du personnel

**Série JM**

JM 2019.2/3

Rapport intérimaire sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome

**Autres documents**

Liste des délégués et des observateurs

Liste des Membres de l'Organisation des Nations Unies ou de la FAO aux fins des élections au Conseil d'administration du PAM

**CL 163/Report for adoption**

Rapport de la session du Conseil soumis pour adoption

**Série CL 163 PV**

CL 163/PV/1 à

Comptes rendus *in extenso* des séances plénières du Conseil

CL 163/PV/7

---

**Annexe C**  
**Projet de résolution de la Conférence**  
**Comptes vérifiés de la FAO 2018**

---

**LA CONFÉRENCE,**

**Ayant examiné** le rapport de la cent soixante-troisième session du Conseil,

**Ayant examiné** les comptes vérifiés de la FAO pour 2018 et le rapport du Commissaire aux comptes y afférent,

**Approuve** les comptes vérifiés.

## Annexe D

## Calendrier 2019-20210 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales

	2020		2021	
<b>JANVIER</b>				
<b>FÉVRIER</b>	FC (179 <sup>e</sup> )* FIDA/CG APRC (35 <sup>e</sup> )* PAM	6-7 10-14 17-20 24-28	FIDA/CG PAM	15-19 22-26
<b>MARS</b>	NERC (35 <sup>e</sup> )* CQCJ (110 <sup>e</sup> ) ARC (31 <sup>e</sup> )	2-4 16-18 23-27	CRGAA (18 <sup>e</sup> ) CQCJ (112 <sup>e</sup> ) FC (182 <sup>e</sup> ) PC (130 <sup>e</sup> ) CL (166 <sup>e</sup> )	1-5 8-10 22-26 22-26 29/3 - 2/4
<b>AVRIL</b>	INARC FIDA/CA LARC (36 <sup>e</sup> )*	6-10 20-24 27-29	FIDA/CA	19-23
<b>MAI</b>	ERC (32 <sup>e</sup> ) FC (180 <sup>e</sup> )* PC (128 <sup>e</sup> )	5-7 18-22 18-22		
<b>JUIN</b>	CL (164 <sup>e</sup> ) COFO (25 <sup>e</sup> ) PAM*	8-12 22-26 29/6 - 3/7	PAM	21-25
<b>JUILLET</b>	CODEX (43 <sup>e</sup> ) COFI (34 <sup>e</sup> )	6-11 (Rome) 13-17	CODEX (44 <sup>e</sup> ) C (42 <sup>e</sup> ) CL (167 <sup>e</sup> )	5-9 (Genève) 12-16 19
<b>AOÛT</b>				
<b>SEPTEMBRE</b>	FIDA/CA CP (73 <sup>e</sup> ) COAG (27 <sup>e</sup> )	7-11 23-25 28/9 - 2/10	FIDA/CA	13-17
<b>OCTOBRE</b>	CSA (47 <sup>e</sup> ) JMA CQCJ (111 <sup>e</sup> )	12-16 16 (vendredi) 26-28	CSA (48 <sup>e</sup> ) JMA CQCJ (113 <sup>e</sup> )	11-15 15 (vendredi) 25-27
<b>NOVEMBRE</b>	FC (181 <sup>e</sup> )* PC (129 <sup>e</sup> ) PAM CL (165 <sup>e</sup> )	9-13 9-13 16-20 30/11 - 4/12	FC (183 <sup>e</sup> ) PC (131 <sup>e</sup> ) PAM CL (168 <sup>e</sup> )	8-12 8-12 15-19 29/11 - 3/12
<b>DÉCEMBRE</b>	FIDA/CA	7-11	FIDA/CA	13-17

Pâques: 12 avril 2020  
Pâque orthodoxe: 19 avril 2020  
Ramadan: 24 avril - 23 mai 2020  
Aïd el-Fitr: 24 mai 2020  
Aïd el-Adha: 31 juillet 2020

Pâques: 4 avril 2021  
Pâque orthodoxe: 2 mai 2021  
Ramadan: 13 avril - 12 mai 2021  
Aïd el-Fitr: 13 mai 2021  
Aïd el-Adha: 20 juillet 2021

APRC Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique  
ARC Conférence régionale pour l'Afrique  
C Conférence  
CL Conseil  
COAG Comité de l'agriculture  
CODEX Commission du Codex Alimentarius  
COFI Commission des pêches  
COFO Comité des forêts  
CP Comité des produits  
CQCJ Comité des questions constitutionnelles et juridiques  
CRGAA Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture  
CSA Comité de la sécurité alimentaire mondiale

ERC Conférence régionale pour l'Europe  
FC Comité financier  
FIDA/CA Conseil d'administration du FIDA  
FIDA/CG Conseil des gouverneurs du FIDA  
INARC Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord  
JMA Journée mondiale de l'alimentation  
LARC Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes  
NERC Conférence régionale pour le Proche-Orient  
PAM Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial  
PC Comité du Programme

## COMITÉ DU PROGRAMME (juillet 2019 - juillet 2021)

### Président

M. Hans Hoogeveen (Pays-Bas)

### Membres

Argentine (M<sup>me</sup> María Cristina Boldorini)  
Canada (M<sup>me</sup> Jennifer Fellows)  
Chili (M<sup>me</sup> Tamara Villanueva)  
Chine (M. Ni Hongxing)  
France (M<sup>me</sup> Delphine Borione)  
Iran (Rép. islamique d') (M. Mohammad Hossein Emadi)

Jordanie (M. Salah Yousef Ahmad Al-Tarawneh)  
Malaisie (M. Muhammad Rudy Khairudin Mohd Nor)  
Mali (M<sup>me</sup> Traore Kone)  
Nouvelle-Zélande (M. Don Syme)  
Royaume-Uni (M<sup>me</sup> Terri Sarch)  
Zambie (M. Kayoya Masuhwa)

<http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/finance-committee/substitute-representatives/fr/>

## COMITÉ FINANCIER (juillet 2019 - juillet 2021)

### Présidente

M<sup>me</sup> Imelda Smolcic  
(Uruguay)

### Membres

Allemagne (M. Heiner Thofern)  
Australie (M<sup>me</sup> Lynda Hayden)  
Bangladesh (M. Manash Mitra)  
Brésil (M. Rodrigo Estrela de Carvalho)  
Égypte (M. Haitham Abdelhady)  
États-Unis d'Amérique (M<sup>me</sup> Emily Katkar)

Éthiopie (M. Mitiku Tesso Jebessa)  
Fédération de Russie (M. Vladimir Kuznetsov)  
Japon (M. Toru Hisazome)  
Mexique (M. Benito Santiago Jiménez Sauma)  
Niger (M<sup>me</sup> Rahila Rabiou Tahirou)  
Soudan (M. Sid Ahmed Alamain Hamid Alamain)

## COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES (juillet 2019 - juillet 2021)

### Présidente

M<sup>me</sup> Daniela Rotondaro  
(Saint-Marin)

### Membres

Espagne (M. Rafael Osorio de Rebellón)  
États-Unis d'Amérique (M<sup>me</sup> Emily Katkar)  
Fidji (M<sup>me</sup> Esala Nasayi)  
Gabon (M. Charles Essonghe)

Jordanie (M. Ali Albsoul)  
Nicaragua (M<sup>me</sup> Mónica Robelo Raffone)  
Philippines (M. Theodore Andrei Bazon)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM 2019

### Mandat prenant fin le

### Élu par le Conseil de la FAO

### Élu par l'ECOSOC

31 décembre 2019

Allemagne (D)  
Angola (A)<sup>1</sup>  
Argentine (C)  
Canada (D)  
Congo (A)  
Pakistan (B)

Arabie saoudite (B)  
Colombie (C)<sup>2</sup>  
Égypte (A)  
Espagne (D)<sup>3</sup>  
Luxembourg (D)<sup>3</sup>  
Soudan (A)

31 décembre 2020

Algérie (A)  
Belgique (D)<sup>4</sup>  
Brésil (C)  
Guinée équatoriale (A)<sup>5</sup>  
Irlande (D)<sup>4</sup>  
Pologne (E)

Chine (B)  
Guatemala (C)  
Hongrie (E)  
Japon (D)  
Lesotho (A)  
Royaume-Uni (D)

31 décembre 2021

Afghanistan (B)<sup>6</sup>  
États-Unis d'Amérique (D)  
Koweït (B)<sup>7</sup>  
Mexique (C)<sup>8</sup>  
Nigéria (A)<sup>9</sup>  
Pays-Bas (D)

Burkina Faso (A)  
Fédération de Russie (E)  
Iran (République islamique d') (B)  
République de Corée (B)  
Suède (D)  
Suisse (D)

<sup>1</sup> L'Angola et le Zimbabwe ont trouvé un accord pour partager un siège élu par le Conseil de la FAO, le Zimbabwe siégeant en 2017 et 2018 et l'Angola en 2019.

<sup>2</sup> La Colombie et le Mexique ont trouvé un accord pour partager un siège élu par le Conseil économique et social, le Mexique siégeant en 2017 et la Colombie en 2018 et 2019.

<sup>3</sup> La Grèce et la Norvège se sont désistées le 31 décembre 2018 et le Luxembourg et l'Espagne ont pris respectivement leur succession. Ils siégeront du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

<sup>4</sup> La Belgique et l'Irlande se sont désistées le 31 décembre 2019 et le Danemark et la Norvège ont pris respectivement leur succession. Ils siégeront du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

<sup>5</sup> Siège occupé par roulement et qui revient à un pays de la liste A pour la période 2018-2020, à savoir la Guinée équatoriale.

<sup>6</sup> L'Afghanistan et l'Inde ont trouvé un accord pour partager un siège élu par le Conseil de la FAO, l'Afghanistan siégeant en 2019 et l'Inde en 2020 et 2021.

<sup>7</sup> Le Koweït et l'Afghanistan ont trouvé un accord pour partager un siège élu par le Conseil de la FAO, le Koweït siégeant en 2019 et 2020 et l'Afghanistan en 2021.

<sup>8</sup> Le Mexique et le Pérou ont trouvé un accord pour partager un siège élu par le Conseil de la FAO, le Mexique siégeant en 2019 et le Pérou en 2020 et 2021.

<sup>9</sup> La Côte d'Ivoire et le Nigéria ont trouvé un accord pour partager un siège élu par le Conseil de la FAO, le Nigéria siégeant en 2019 et la Côte d'Ivoire en 2020 et 2021.

## MEMBRES DE LA FAO

**194 États Membres**  
**2 Membres associés**  
**1 Organisation Membre**

Afghanistan  
Afrique du Sud  
Albanie  
Algérie  
Allemagne  
Andorre  
Angola  
Antigua-et-Barbuda  
Arabie saoudite  
Argentine  
Arménie  
Australie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Bahamas  
Bahreïn  
Bangladesh  
Barbade  
Biélorus  
Belgique  
Belize  
Bénin  
Bhoutan  
Bolivie (État plurinational de)  
Bosnie-Herzégovine  
Botswana  
Brésil  
Brunéi Darussalam  
Bulgarie  
Burkina Faso  
Burundi  
Cabo Verde  
Cambodge  
Cameroun  
Canada  
Chili  
Chine  
Chypre  
Colombie  
Comores  
Congo  
Costa Rica  
Côte d'Ivoire  
Croatie  
Cuba  
Danemark  
Djibouti  
Dominique  
Égypte  
El Salvador  
Émirats arabes unis  
Équateur  
Érythrée  
Espagne  
Estonie  
Eswatini  
États-Unis d'Amérique  
Éthiopie  
Fédération de Russie  
Fidji  
Finlande  
France  
Gabon  
Gambie  
Géorgie  
Ghana  
Grèce  
Grenade  
Guatemala  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée équatoriale  
Guyana  
Haïti  
Honduras  
Hongrie  
Îles Cook  
Îles Féroé (Membre associé)  
Îles Marshall  
Îles Salomon  
Inde  
Indonésie  
Iran (République islamique d')  
Iraq  
Irlande  
Islande  
Israël  
Italie  
Jamaïque  
Japon  
Jordanie  
Kazakhstan  
Kenya  
Kirghizistan  
Kiribati  
Koweït  
Lesotho  
Lettonie  
Liban  
Libéria  
Libye  
Lituanie  
Luxembourg  
Madagascar  
Malaisie  
Malawi  
Maldives  
Mali  
Malte  
Maroc  
Maurice  
Mauritanie  
Mexique  
Macédoine du Nord  
Micronésie (États fédérés de)  
Monaco  
Mongolie  
Monténégro  
Mozambique  
Myanmar  
Namibie  
Nauru  
Népal  
Nicaragua  
Niger  
Nigéria  
Nioué  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Oman  
Ouganda  
Ouzbékistan  
Pakistan  
Palaos  
Panama  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Paraguay  
Pays-Bas  
Pérou  
Philippines  
Pologne  
Portugal  
Qatar  
République arabe syrienne  
République centrafricaine  
République de Corée  
République de Moldova  
République démocratique du Congo  
République démocratique populaire lao  
République dominicaine  
République populaire démocratique de Corée  
République-Unie de Tanzanie  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Rwanda  
Sainte-Lucie  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Saint-Marin  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Samoa  
Sao Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Serbie  
Seychelles  
Sierra Leone  
Singapour  
Slovaquie  
Slovénie  
Somalie  
Soudan  
Soudan du Sud  
Sri Lanka  
Suède  
Suisse  
Suriname  
Tadjikistan  
Tchad  
Tchéquie  
Thaïlande  
Timor-Leste  
Togo  
Tokélaou (Membre associé)  
Tonga  
Trinité-et-Tobago  
Tunisie  
Turkménistan  
Turquie  
Tuvalu  
Ukraine  
Union européenne (Organisation Membre)  
Uruguay  
Vanuatu  
Venezuela (République bolivarienne du)  
Viet Nam  
Yémen  
Zambie  
Zimbabwe

